

Procès verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS tenue le jeudi, 10 septembre 2020 au gymnase de l'école Notre-Dame-de-Lourdes Iberville, à 18h30.

Présences :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Louise Berleur souhaite la bienvenue aux parents

2. Nomination du président d'assemblée;

Il est proposé que Mme Isabelle Rochat préside l'AG

Mme Rochat accepte.

Mme Isabelle Rochat est invitée à prendre la parole et demande aux parents s'ils acceptent que Mme Geneviève Dupré soit nommée secrétaire de l'assemblée.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée;

Mme Geneviève Dupré accepte

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par M. Jean-Marc L'Heureux que l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit accepté tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale tenue en septembre 2018;

Après avoir laissé quelques minutes afin de prendre connaissance du procès verbal de la réunion de septembre 2019, il est proposé par Mme Meggie Brisson que le procès verbal soit adopté tel que présenté.

6. Rôles et fonctions du conseil d'établissement (C.É.), de l'organisme de participation des parents (O.P.P.) et du Comité de parents (C.P.);

Mme Louise Berleur explique aux parents présents les rôles et fonctions des différents comités.

7. Dépôt du rapport annuel du conseil d'établissement;

Mme Louise Berleur dépose le rapport annuel du CÉ et celui de l'OPP.

Il est proposé par M. Jean-Marc L'Heureux que le rapport annuel du CÉ soit adopté tel que présenté.

8. Procédure d'élection aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement :

1. Nomination d'un président d'élection;

Il est proposé par Mme Isabelle Rochat que Mme Geneviève Dupré devienne la présidente d'élection du CÉ.

Adopté à l'unanimité.

2. Nomination d'un secrétaire d'élection;

Il est proposé par Mme Isabelle Rochat que M. Jocelyn Roy devienne le secrétaire d'élection du CÉ.

Adopté à l'unanimité.

9. Élections;

1. Élection des nouveaux représentants des parents au conseil d'établissement;

3 postes de 2 ans sont à combler, ainsi que 2 postes de substituts.

Mme Geneviève Dupré demande aux parents d'exprimer leur intérêt de faire partie du CÉ.

Mme Pascale Ouellet

Mme Marie-Ève Bédard

M. Sébastien Savoie

Aucun vote n'est nécessaire.

Membres-substituts :

Mme Annick Rocheleau

Mme Caroline Laplante

2. Élection au poste de représentant au Comité de parents de la CS;

Il est proposé par M. Jean-Marc L'Heureux que M.Sébastien Savoie soit nommé au poste de représentant au comité de parents pour l'année scolaire 2019-2020.

3. Élection d'un substitut au représentant au Comité de parents de la CS;

Il est proposé par Mme Meggie Brisson que M. L'Heureux soit nommé comme substitut au poste de représentant au comité de parents pour l'année scolaire 2019-2020.

10. Formation de l'O.P.P.;

1. Proposition de l'Assemblée pour la formation d'un O.P.P.;

Il est proposé par Mme Berleur qu'un organisme de participation de parents soit formé à l'école NDLI.

2. Nomination des membres de l'O.P.P.; Un courriel sera acheminé pour former l'OPP.

11. Période de questions; Quelques échanges, mais aucune question à noter.

12. Évaluation de la rencontre; aucune évaluation n'a été faite.

13. Levée de l'assemblée générale; 19h17.

14. Date de la première rencontre du nouveau conseil d'établissement CSDHR, 14 octobre 2020.

ÉCOLE Notre-Dame-de-Lourdes

295, 6^e avenue

St-Jean-sur-Richelieu